



PROCÈS-VERBAL

OTTAWA, le mardi 27 février 2024
(74)

[*Français*]

Le Comité sénatorial permanent des peuples autochtones se réunit aujourd’hui, à 9 heures, dans la pièce C128 de l’édifice du Sénat du Canada sous la présidence de l’honorable Brian Francis (président).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Arnot, Coyle, Francis, Hartling, McNair et Tannas (6).

Participant à la réunion : Sara Fryer et Antoine Csuzdi-Vallée, analystes, Bibliothèque du Parlement.

Conformément à l’ordre de renvoi adopté par le Sénat le jeudi 26 octobre 2023, le comité poursuit son étude des responsabilités constitutionnelles, politiques et juridiques et les obligations découlant des traités du gouvernement fédéral envers les Premières Nations, les Inuits et les Métis et tout autre sujet concernant les peuples autochtones. (Sujet : Séance d’information sur les affaires autochtones)

TÉMOINS :

Commissariat à l’information du Canada :

Me Caroline Maynard, commissaire à l’information du Canada.

Commissariat à la protection de la vie privée du Canada :

Me Philippe Dufresne, commissaire à la protection de la vie privée du Canada.

Gouvernement de la Saskatchewan :

Lorri Thacyk, vice-présidente, Communications et relations publiques, eHealth Saskatchewan (*par vidéoconférence*).

Me Caroline Maynard et Me Philippe Dufresne font chacun une déclaration puis répondent aux questions.

À 9 h 32, la séance est suspendue.

À 9 h 38, la séance reprend.

Lorri Thacyk fait une déclaration puis répond aux questions.

À 9 h 57, la séance est levée jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

La greffière du comité,

Andrea Mugny